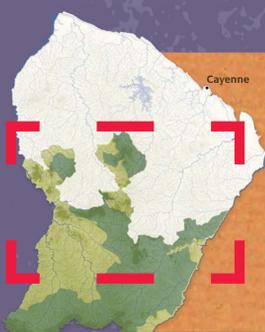




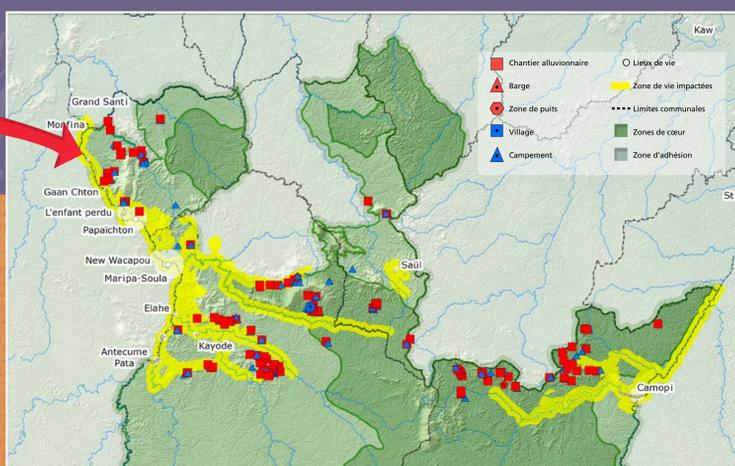
Orpillage illégal dans le Parc national

Pression sur les bassins de vie
Situation en août 2016



Impacts

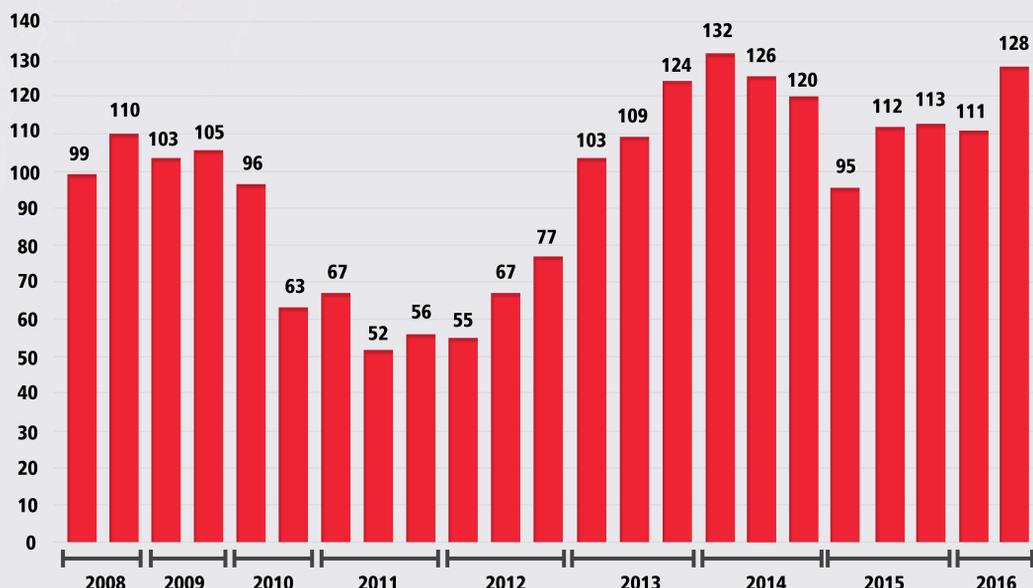
8 ans de suivi et des atteintes cumulées considérables au cœur du Parc (cours d'eau, forêt) et sur les bassins de vie des populations



Evolution annuelle du nombre de sites actifs d'orpillage illégal dans le Parc national

Surveillance des territoires

- 3 campagnes hélicoptérées annuelles
- Etat des lieux environnemental tous les 4 mois
- 60 missions fluviales et terrestres annuelles
- Diagnostic (suivi turbidité) et missions de destruction
- Missions conjointes avec les Gendarmes et les FAG



Constats

- Efforts de lutte considérables mais toute baisse de présence sur le terrain, s'accompagne de la reprise de l'activité illégale
- Adaptation rapide et permanente des orpailleurs illégaux

Nécessité de pouvoir

- Bloquer les voies logistiques et conduire des opérations de destruction
- Disposer de moyens humains pour conduire simultanément ces actions sur l'ensemble territoire
- Renforcer la coopération transfrontalière



En 2017, le Parc amazonien aura 10 ans

- La lutte contre l'orpillage illégal est l'une des premières attentes des populations ayant accompagné sa création
- L'enjeu est de pouvoir inverser durablement la tendance en mobilisant des moyens juridiques et opérationnels permettant de dépasser les difficultés rencontrées

